



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

TRANS/WP.1/2004/16  
21 juillet 2004

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail de la sécurité et de la circulation routières  
(Quarante-cinquième session, 27-30 septembre 2004,  
point 5 k) de l'ordre du jour)

**RÉVISION DES RÉOLUTIONS D'ENSEMBLE R.E.1 ET R.E.2**

**Panneaux routiers indiquant les stations-service vendant du gaz naturel  
et du carburant sans soufre**

Note établie par le secrétariat

À sa quarante-quatrième session, le Groupe de travail a examiné des propositions présentées par la European Natural Gas Vehicle Association (ENGVA) et la Conférence européenne des ministres des transports (CEMT) tendant à introduire de nouveaux panneaux routiers pour signaler les stations-service vendant du gaz naturel (TRANS/WP.1/2004/4) et du carburant sans soufre (TRANS/WP.1/2004/3). Le Groupe de travail a convenu de prendre une décision sur cette question à sa quarante-cinquième session en septembre 2004.

On trouvera ci-après le texte et la signalisation proposés.

\* \* \*

### **Gaz naturel comprimé (GNC)**

On observe une augmentation continue des infrastructures de ravitaillement en gaz naturel comprimé au plan international et des mouvements transfrontières de véhicules au gaz naturel, mais les conducteurs en circulation internationale ont du mal à savoir où acheter du GNC, faute de norme internationale reconnue pour la signalisation routière des stations-service proposant du GNC, comme il en existe pour l'essence et le gazole.

Par conséquent, afin de faciliter la tâche des consommateurs, il est recommandé, quand un symbole est utilisé pour signaler aux automobilistes qu'ils peuvent acheter du GNC dans une station-service, de choisir de préférence le symbole représenté dans les annexes A et B.

Ce symbole est conçu pour compléter le pictogramme international existant de la pompe à essence pour les stations-essence: le premier, avec un cercle central à contour blanc, est destiné à être apposé sur une pompe à essence à fond noir; l'autre, avec un cercle central à contour noir, est destiné à être apposé sur une pompe à essence à fond blanc, cela pour tenir compte du fait que certains pays pourraient souhaiter établir une distinction entre le logo de la pompe à essence d'une station-essence normale et celui d'une pompe à GNC. En outre, le logo offre un espace pour l'inscription de lettres au cas où un pays déciderait d'ajouter celles qui lui conviennent (CNG en anglais ou GNC en français, etc.). La signalisation proposée pour le GNC est représentée à l'annexe A et le logo correspondant à l'annexe B.

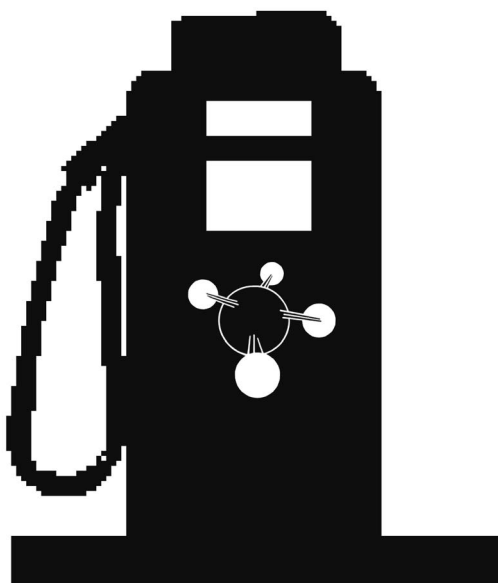
### **Carburant sans soufre**

Il est prévu d'introduire des carburants sans soufre dans tous les États membres de l'UE d'ici au 1<sup>er</sup> janvier 2005 et, d'ici au 1<sup>er</sup> janvier 2009, toute l'essence et tout le gazole vendus dans l'Union devraient être sans soufre.

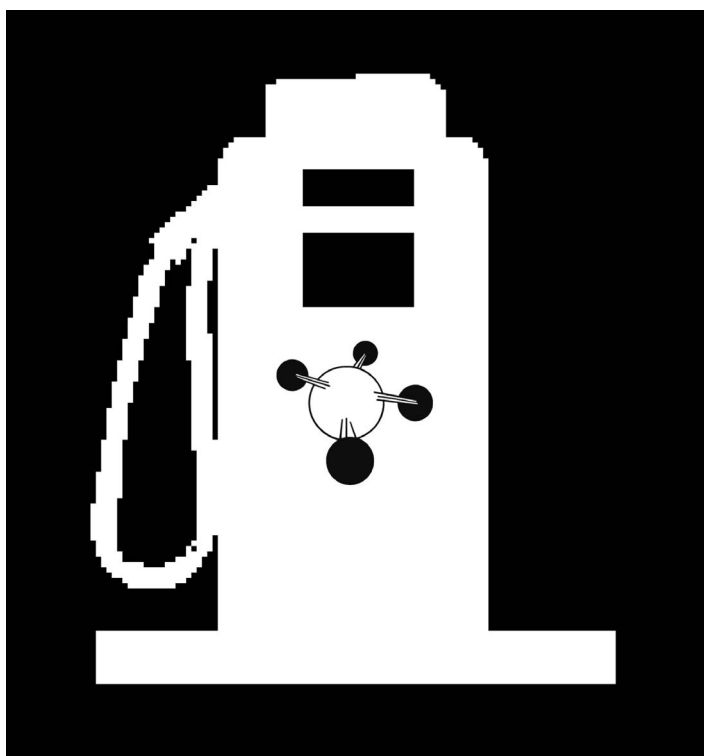
À l'heure actuelle, on ne trouve pas de carburant sans soufre dans toutes les stations-service. Il est donc essentiel d'indiquer aux automobilistes les stations-service où ils peuvent s'en procurer. Par conséquent, il est recommandé, quand un pictogramme est utilisé pour signaler qu'il est possible d'obtenir du carburant sans soufre dans une station-service, de choisir de préférence celui qui figure à l'annexe C.

Le pictogramme se compose du symbole actuel de la station-service de couleur noire auquel est ajouté, en arrière plan, décalé en diagonale sur la droite, le même symbole, mais de couleur orange.

ANNEXE A

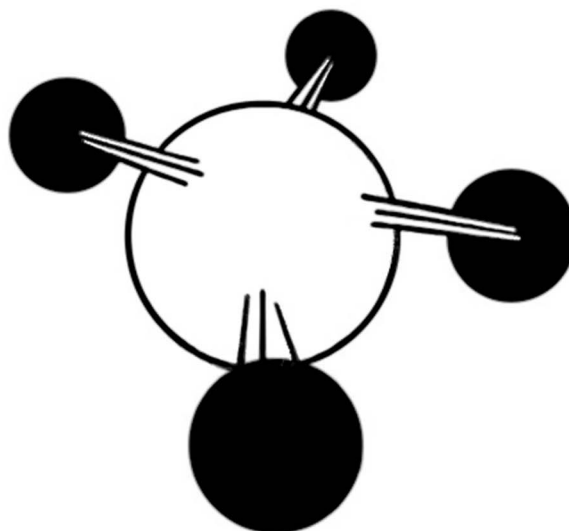


**Pictogramme international de la pompe à essence portant  
le logo GNC avec un cercle central à contour blanc**

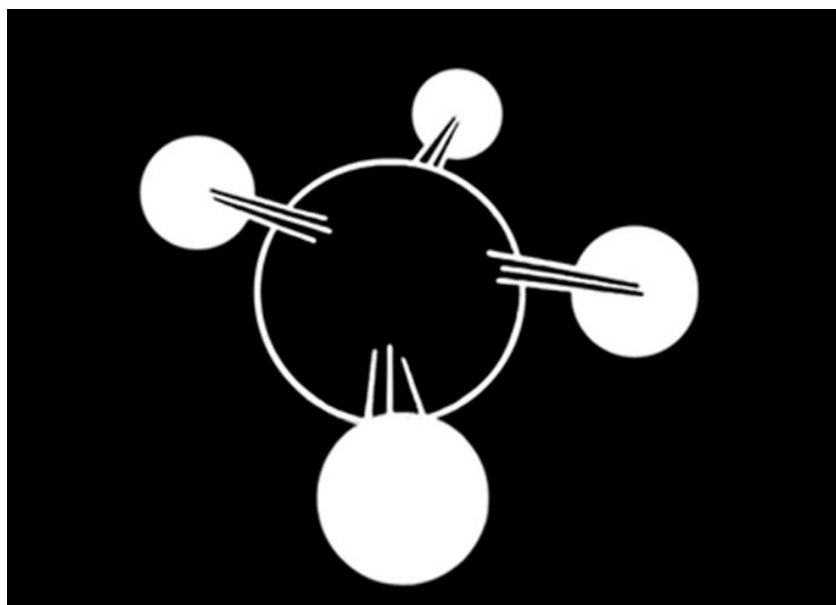


**Pictogramme international de la pompe à essence portant  
le logo GNC avec un cercle central à contour noir**

**ANNEXE B**



**Cercle central à contour noir, fond blanc**



**Cercle central à contour blanc, fond noir**

**ANNEXE C**

**Pictogramme pour le carburant sans soufre**



-----